

- 6) faire en sorte que tous les ministères et organismes du gouvernement représentés à l'étranger contribuent aux économies dans nos opérations à l'étranger; et
- 7) tirer parti des nouvelles technologies et des améliorations administratives pour rendre nos opérations à l'étranger plus rentables.

Nos collègues de l'ACDI et de la SEE ont vécu le même processus. Compte tenu des grandes affinités entre notre ministère et ces organismes, nous nous sommes consultés de près à chaque étape du processus pour recenser les économies possibles, ainsi que les secteurs où les opérations pouvaient être rationalisées.

Nous émergerons de ce processus plus pauvres en ressources, mais avec les outils nécessaires pour continuer d'offrir aux Canadiens les services et les produits de haute qualité auxquels nous les avons habitués. Précisons :

- Nous n'abandonnons aucun domaine ni aucune activité, mais nous fonctionnerons avec un effectif et un budget plus modestes.
- Nous abolirons certains postes, mais pas à la même échelle que dans certains autres ministères.
- Aucune mission ne sera fermée dans les capitales, mais notre représentation à l'étranger sera réalignée pour tenir compte des priorités géographiques, par exemple l'Amérique latine et la région Asie-Pacifique, comme cela est expliqué dans l'Énoncé de politique étrangère du 7 février.
- Toujours conformément à l'Énoncé de politique étrangère, nous allons réorganiser les ressources existantes pour créer un Secteur des questions mondiales et de la culture, de manière à pouvoir gérer plus efficacement nos efforts dans les domaines non traditionnels de la sécurité, ainsi que dans ceux de la culture et de l'enseignement supérieur.